

Je m'engage à prévenir le service Éducation de tout changement de téléphone, de personne(s) à contacter ou toute autre information jugée utile, ou à procéder à ces modifications sur le Portail Famille.

Adressez le document préalablement complété et y joindre les pièces ci-dessous, à l'attention du service Éducation, par courrier ou à l'accueil de la Mairie :

- **Un certificat médical de non contre-indication aux activités sportives,**
- **1 photo d'identité,**
- La Photocopie de votre livret de famille (**sauf si l'enfant fréquente déjà une école de la commune**),
- La Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (**sauf si l'enfant fréquente déjà une école de la commune et que l'adresse n'a pas changé depuis**),
- Le Règlement se fera à réception de la facture : Je souhaite payer en une seule fois Je souhaite payer en trois fois (septembre, janvier et avril)

NOM DE L'ENFANT	PRENOM DE L'ENFANT	DATE DE NAISSANCE	AGE DE L'ENFANT
.....
Allergie ou problème de santé nécessitant un PAI : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> et si oui, précisez			

Je soussigné(e), M. ou Mme, responsable de l'enfant ci-dessus :

- Atteste sur l'honneur, l'exactitude des renseignements fournis et m'engage à prévenir le service éducation de tout changement éventuel (adresse, problème de santé, situation familiale....)
- Autorise la mairie à publier et utiliser les photographies sur lesquelles figurent mon enfant fréquentant l'école municipale des sports qui seraient prises dans le cadre des diverses activités de ce service. Celles-ci pourront être reproduites par la mairie ou la presse en partie ou en totalité sur tout support (internet, revues, supports municipaux ou tout autre support de presse) sans que cela occasionne une demande ultérieure de rémunération de ma part.
- Autorise les responsables de la mairie à prendre en cas d'urgence les dispositions (de transport, d'hospitalisation,...) jugées indispensables pour la santé de mon enfant, y compris le faire transporter à l'hôpital le plus proche.
- Reconnais avoir pris connaissance que les informations recueillis font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion du service éducation. Conformément à la Loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au service éducation en mairie.

Document Recto-Verso, tournez SVP



ADRESSE MAIL DE LA FAMILLE :

Portable :

Professionnel :

Portable :

Professionnel :

AUTORISATION DE SORTIE

J'autorise mon (mes) enfant (s) à quitter seul l'Accueil Multi-Sports Loisirs : OUI NON

Je soussigné(e) assume la pleine et entière responsabilité de cette demande et décharge les services de la Municipalité de toute responsabilité en cas de problème survenant après la sortie de l'enfant.

2 PERSONNES MAXIMUM AUTORISEES A PRENDRE EN CHARGE L'ENFANT, si besoin et autre personne que les parents :

Il est recommandé de présenter ces personnes au préalable. L'adolescent sera remis à la personne désignée sur présentation obligatoire d'une pièce d'identité. Il est vivement conseillé de prévenir l'Accueil Multi-Sports Loisirs par téléphone en cas d'imprévu.

M. ou Mme En qualité de Téléphone :

M. ou Mme En qualité de Téléphone :

ASSURANCE

L'enfant doit être couvert par une assurance responsabilité civile accident corporel.

Attention, important : la mairie assure uniquement les dommages causés par ses agents dans le cadre de leurs fonctions. En cas d'accident corporel, c'est votre régime de sécurité sociale et votre mutuelle qui prend en charge les frais occasionnés : aucun remboursement (vêtements, lunettes, soins dentaires, etc..) n'est pris en charge par la mairie.

Nom et adresse de la compagnie d'assurance :

Quincy-Voisins, le
Nom du responsable de l'enfant
et Signature avec la mention « Lu et Approuvé »